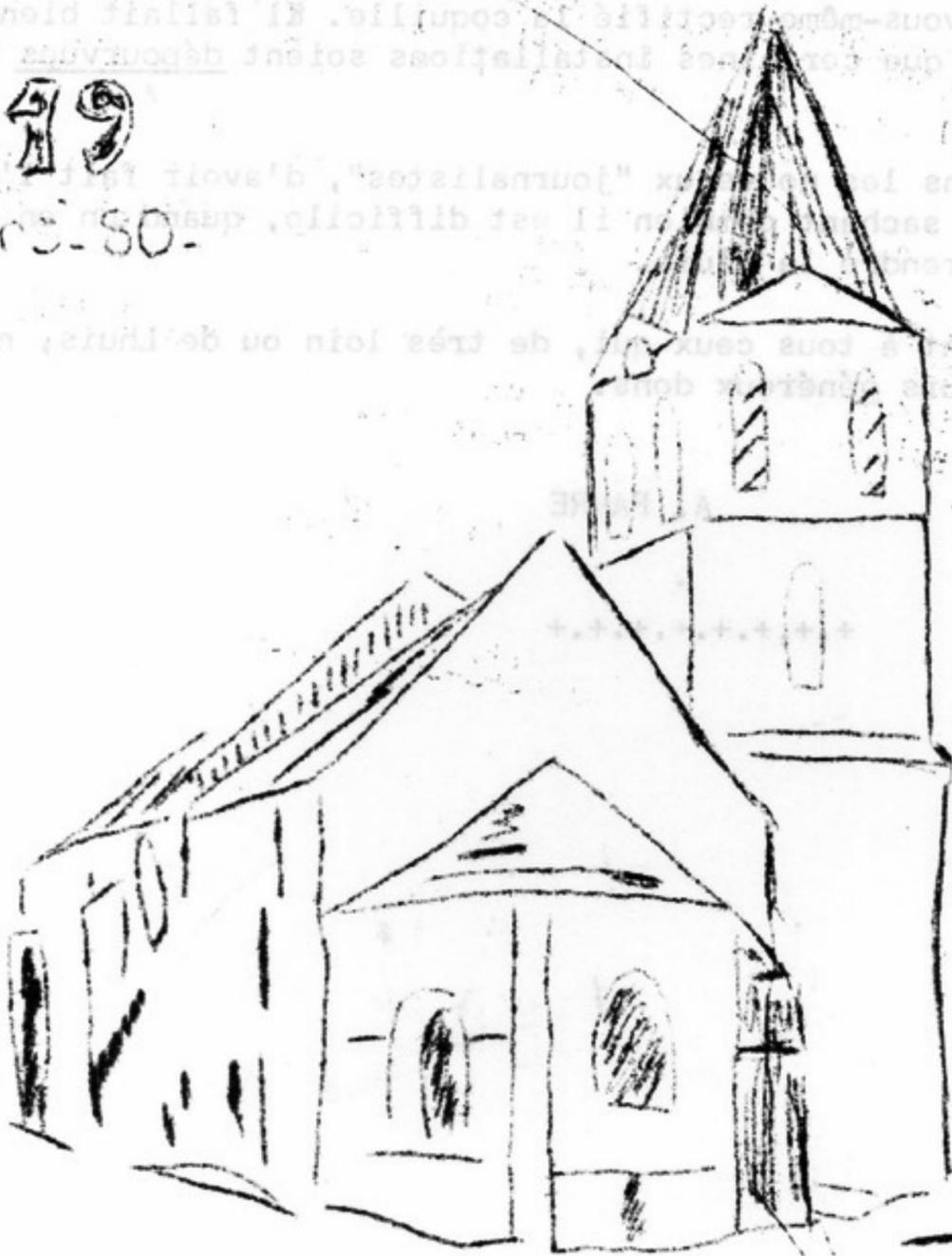


ECHOES

DECEMBER

N° 99

-march-80-



EDITORIAL

1

Lors de notre précédent numéro 18, un certain nombre d'oublis et d'erreurs ont été commis, nous vous demandons d'excuser notre inexpérience.

Nous tenons à présenter nos excuses à Monsieur Georges DAVID pour son excellent article "l'arbre qui cache la forêt" et précisons qu'il ne désirait en aucun cas rester anonyme, mais qu'il s'agit d'un oubli de notre "secrétaire".

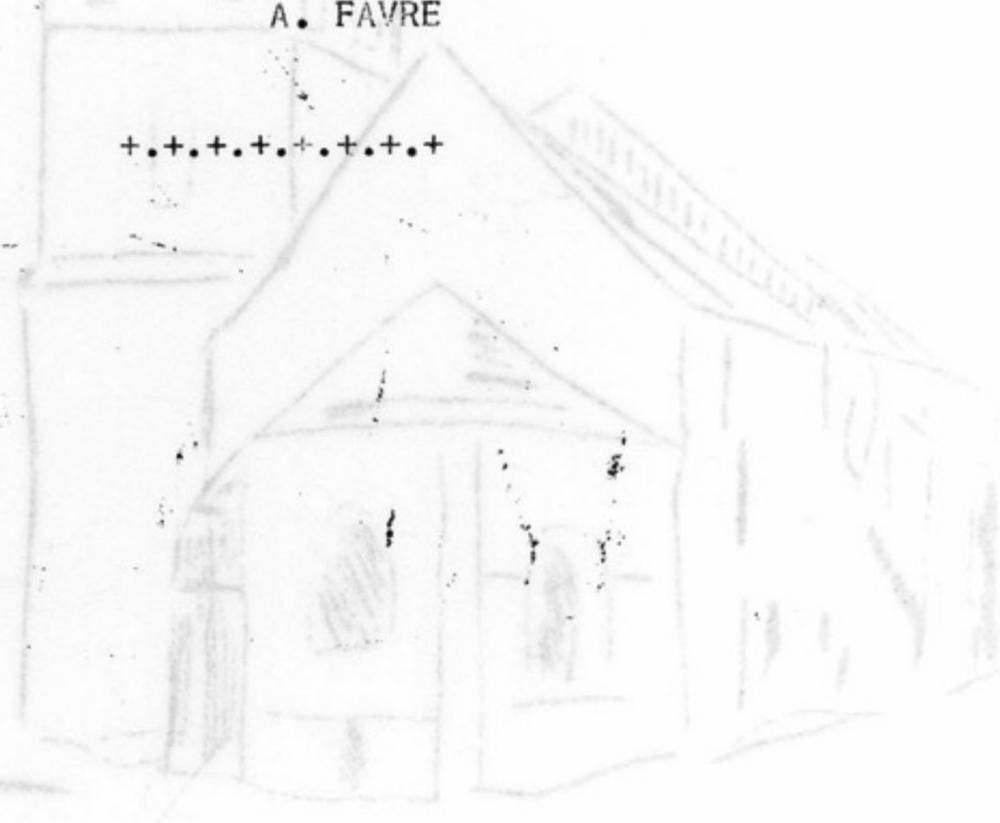
D'autre part dans la 5e question de Mr GUIGARD relative à l'eau, je pense que vous avez vous-même rectifié la coquille. Il fallait bien sûr lire : "Est-il exact que certaines installations soient dépourvues de compteurs..."

Nous remercions les nouveaux "journalistes", d'avoir fait l'effort d'un nouvel article, sachant combien il est difficile, quand on en n'a pas l'habitude, de prendre la plume.

Merci également à tous ceux qui, de très loin ou de Lhuis, nous ont fait parvenir leurs généreux dons.

A. FAVRE

+ . + . + . + . + . + . +



2

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

Du 9 janvier 1980

Sont absents : Mrs Fascal GRISILLON - Jean VAUDRAY (excusé) - Marcel BONNARD et Mme FAVRE.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la demande de permis de construire de Mr BOUCARD Pierre pour l'édification d'une maison individuelle à Rix(Jounoux).

Il donne son accord à Mr BOUCARD qui souhaite, pour agrandir sa parcelle, acquérir l'ancien chemin désaffecté qui la borde, et fixe à 6F le m², le prix de vente. Le document d'arpentage est à la charge de l'acquéreur.

Mr le Maire rend compte de la vue de lieux, faite par la commission des bâtiments communaux, dans l'appartement de Mr VIOLLET, pour l'installation des sanitaires.

Après discussion, le CM demande un nouvel examen... plus précis.

Après discussion, le CM fixe à 150 F par mois l'indemnité de logement à demander à l'employée stagiaire de la perception, et à 100 F par mois l'indemnité de chauffage et éclairage à demander à l'institutrice remplaçante soit pour 3 mois : 300F. Ces deux personnes sont logées au centre ménager.

Le CM donne un avis favorable à la demande de Mr Denis BONSACQUET pour l'utilisation d'une partie des locaux du centre ménager pour la tenue d'un stage de formation de jeunes arbitres. Il propose de fixer l'indemnité sur la base de 10 F par jour et par participant. Ce stage aura lieu pendant les vacances de Pâques.

Le CM prend connaissance d'une lettre du chef de corps des SP. qui l'informe de l'attribution de 2 nouveaux véhicules : 1 VSAB, 1 camion incendie, pour le centre de secours de Lhuis. Cette dotation intervient dans le cadre de la départementalisation des corps de SP.

Après discussion, le CM prend la décision de construire un nouveau garage pour loger ces véhicules. Il retient le principe de leur implantation à l'emplacement du jardin cultivé par Mr VIOLLET (à côté de ceux existants) et charge la commission des bâtiments communaux de faire une étude précise à partir d'une vue des lieux.

Le CM prend connaissance du compte rendu d'une visite d'architectes des Monuments de France au sujet de la réparation de la toiture de l'Eglise partie classée. Ces travaux prévus et subventionnés en 1975, avec une participation de 20 000 F de la commune, n'ont pas encore été réalisés. Mr le Maire a protesté comme il se devait et reçoit l'appui du CM.

En cas d'alerte, il est parfois difficile d'avoir la gendarmerie au téléphone pour obtenir les secours (ligne occupée),

Sur réclamation du chef du centre de secours et du docteur, le CM décide la mise en place d'une ligne supplémentaire directe reliant les communes dépendant du centre de secours à la gendarmerie, et réservée à ce seul usage. Il décide de demander la participation des communes concernées au frais : 700 F + abonnement à payer.

Le CM prend connaissance d'une lettre de Mr l'Inspecteur Départemental de l'Education sur la gêne causée au fonctionnement de la classe maternelle par l'organisation des dons du sang au Centre Ménager. Après entrevue avec l'Inspecteur, il a été convenu : que, s'il n'était pas possible de faire la collecte en dehors d'un jour de classe, l'organisation des dons du sang serait limitée à 2 par an et faite de telle sorte qu'elle ne dérange pas la classe.

Du 19 février 1980

Excusés: r JOLY

1° Permis de construire.

Messieurs GUILLOUD, RIVES Antonin, BOURRET Marcel déposent une demande de permis pour des transformations effectuées sur leur bâtiment.

La mairie présente une demande de permis pour agrandir le local des pompiers existant en vue d'y entreposer le nouveau matériel qu'elle va recevoir.

Mr Mme MAURIN reçoivent un avis favorable pour la construction d'une maison neuve.

2° Branchement d'eau.

Mr PINJON Paul à St Martin, Mr BOUCARD Marcel à Rix demandent un branchement d'eau.

3° Lettre de Mr DEGLISE.

Dans une lettre envoyée à la mairie, Mr DEGLISE demande au nom de l'Association Départementale des Elus Communistes à la commune de voter une motion proposée par son parti, demandant une détaxation de 25 % sur le fuel utilisé par la commune dans ses bâtiments.

Mr DUCOLOMB François refuse catégoriquement de voter une proposition politique du parti communiste après que le Maire ait proposé de soumettre une telle demande lors de la prochaine réunion des maires du canton. Le conseil ne prend aucune décision.

4° Chauffage de Mme TRAINA.

Par l'intermédiaire de Mr DEGLISE, Mme TRAINA demande une révision de sa consommation annuelle de combustible.

Depuis l'installation du chauffage central dans son appartement, branché sur la même cuve que l'école, Mme TRAINA paie 5 000 L par an, le prix du fuel étant indexé deux fois par an suivant le prix en cours.

La mairie communique une photocopie à Mme TRAINA de ses bases de calcul officiel de consommation pour justifier sa demande.
La consommation pour l'année 1979 a été de 14 929 L (école + appartement).

Afin de diminuer la consommation de l'appartement, la commune décide l'isolation du granier dans un proche avenir, ainsi que d'étudier en fonction de leur superficie respective, une répartition équitable entre école et appartement.

5° Réclamation école maternelle.

Mlle JANICOT demande que 3 chaises trop grandes soient raccourcies, et que la salle de jeux utilisée par les enfants le jeudi matin, soit aérée et nettoyée le mercredi soir après la réunion du club Détente et Loisirs.

6° Délégués élections Chambre des Métiers pour révision liste.

Le chef d'entreprise Marcel BONNARD, le compagnon Roland POUCHOY effectueront la révision de la liste électorale en vue de l'élection des délégués à la chambre des métiers.

7° ASSurance véhicules incendie.

La mairie prend auprès de la SANDA une assurance tous risques de 469 F pour les véhicules incendie au lieu de 930 F auprès des Assurances Générales.

8° Office National des Forêts.

La carrière Daillon est placée sur deux niveaux. Le chemin d'accès au niveau supérieur est inaccessible. Par conséquent l'entreprise FONTAINE qui devra puiser des graviers pour faire la route d'Ambléon devra refaire le chemin gratuitement.
En octobre 80, une coupe affouagère de 8 ha sera donnée aux "Terrasses".

9° Eclairage Eglise.

Le comité paroissial a versé la somme de 5000 F qu'il s'était engagé à donner à la mairie après l'installation de l'éclairage de l'église.

10° projet Salles des fêtes + Terrain de sports.

la mairie reçoit la certitude d'obtenir 50 % de subventions (35 % de la région, 15 % du département) pour la construction de la salle des fêtes ainsi que les travaux d'éclairage du terrain de sports.

11° ADAPEI.

La date de vente des brioches au profit de l'ADAPEI est fixée au samedi 3 et dimanche 4 mai.

12° Mur maternelle.

Le maire signale que le mur extérieur de la cour de la maternelle menace de s'écrouler. Une réparation sera donc envisagée.

13° 4e classe.

Mr DEGLISE indique, que pour espérer obtenir la création de la 4e classe cette année, il faudrait, pour avoir l'effectif voulu, abaisser l'âge

d'admission à 3 ans. Le Conseil municipal renouvelle son accord de principe. La demande sera présentée par l'Inspecteur Départemental.

+.+.+.+.+.+.+.+.+

LU POUR VOUS A LA GRILLE DE LA MAIRIE

Avis

A l'occasion des opérations de piégeages qui doivent s'effectuer pour la destruction des nuisibles, sur le territoire de la commune de Lhuis à dater du 1er février 1980, le maire de Lhuis, rappelle aux propriétaires de chats et de chiens, que ces animaux ne doivent pas divaguer, et qu'il est recommandé de les laisser à l'attache, afin d'éviter de les faire prendre aux pièges.

Fait à Lhuis, le 28 janvier 1980

Le Maire.

Permis de construire accordé le 4.1.1980

à Mr TROCHET Roland
domicilié : 125, rue de Sèze - 69006 LYON
pour édifier : la modification d'ouverture d'une habitation existante sur terrain sis à Lhuis - Rix, cadastré section H n° 172-173 pour 2375 m²

+.+.+.+.+.+.+.+.+

C I N E - C L U B D E M O N T A L I E U

- 7 mars - Les Cents Fusils de Martin SCHWARTZ
avec Burt REYNOLDS. Raquel WELCH. Jim BROWN
- 21 mars - MADO de Claude SAUTET
avec M. PICCOLI. Jacques DUTRONC. Romy SCHNEIDER. O. PICCOLO
- 4 avril - Monsieur KLEIN de Joseph LOSEY
avec Alain DELON. Jeanne MOREAU. Juliette BERTO
- 25 avril - POLICE PYTHON 357 de Alain CORNEAU
avec Yves MONTAND. Simone SIGNORET
- 9 mai - Avoir 20 ANS dans les Aurès de René VAUTHIER
avec ARCADY. Yves BRANELLEC. Philippe LEOTARD
- 23 mai - MALPERTUIS de Harry KU EL
avec Mathieu CARRERE. Orson WELLES. Susan HAMPSHIRE. Michel BOUQUET. Sylvie VARTAN

Bourg, le 4 décembre 1979

L'Inspecteur d'Académie à

Monsieur Charles MILLON
Député de l'Ain
Maire de Belley

Objet : Ecole de Lhuis : création de classe
Réf. : Votre lettre 79/6534/n° 3077 du 2 novembre 1979

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu me transmettre pour avis des pétitions de parents d'élèves de LHUIS, au sujet de la création d'une quatrième classe à l'école primaire publique.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sitôt connue, cette situation m'a été signalée par Mr GRANIER, inspecteur de la circonscription mais, faute de moyens, je n'ai pu ouvrir la classe nécessaire d'une part à l'allègement des effectifs par classe, d'autre part à l'abaissement de l'âge d'admission.

J'ai sollicité auprès du ministère la création du poste de LHUIS en même temps que je signalais la situation de 11 autres écoles du département où l'ouverture d'une classe est souhaitée. Aucune réponse ne m'a été donnée à ce jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

L'Inspecteur d'Académie

A. CHEYNET

Paris, le 13 décembre 1979

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves de l'école de LHUIS

Réf. : CM/ML . 79/7420/n° 3079

Mesdames, Messieurs,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie que j'avais saisi du problème de la 4e classe de LHUIS, m'a fait connaître, par courrier ci-joint, qu'il avait sollicité cette création, en même temps que 11 autres écoles du département.

Espérant qu'il sera possible à MR l'Inspecteur d'Académie d'obtenir les moyens de remédier à cette situation, et restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments distingués et Dévoués.

Charles MILLON

RUGBY - CLUB DU CANTON DE LHUIS

En suivant l'ovale.

Cette saison, le RCCL n'a confirmé les bons résultats encourageants de l'année dernière et du début de saison. Il ne s'est imposé qu'au cours des matches amicaux.

En championnat, il n'a obtenu que 2 résultats nuls. Toutes les défaites, sauf celle de Chasse, ne sont que des résultats étriqués. A quoi sont dues ces contre-performances ?

Tout d'abord à un manque flagrant d'entraînement collectif, rendu impossible par le manque d'éclairage.

Par un manque évident de volonté et d'acharnement de certains éléments (manque surtout de concurrence).

L'absence de notre buteur Jean-Luc Babolat, capable à lui seul de faire basculer un match grâce à son coup de botte long et précis (rappelons qu'il est à l'armée à Tarascon).

Une satisfaction quand même : le bon comportement des réservistes qui, s'ils manquent de poids, sont toujours présents et occupent la 3eme place de leur poule.

Rappelons que Lhuis jouera en fin de saison le Challenge BAJETTO. Espérons qu'en cette occasion, les Lhuisards sauront se reprendre et défendront chèrement "leur peau" !

Souvent, lorsque nous parlons de la jeunesse, nous avons tendance à dire que les jeunes sont des voyous et des petits vauriens, en un mot : "la jeunesse, c'est tout foutu"...

Eh bien, je puis vous dire que, d'une part, ce n'est pas vrai pour tous les jeunes, et, d'autre part, c'est en tout cas faux pour les rugbymen du canton de Lhuis, enfin, à mon avis.

Quoique, avant de m'étendre sur ce sujet, il faut que je précise, et je vous prie de ne pas m'en vouloir, que je serai certainement très subjectif, car personnellement, j'adore le rugby.

D'abord, il faut dire que pour les spectateurs qui aiment le rugby, ou pour ceux qui, à Lhuis, commencent à l'aimer, cela fait un excellent divertissement les dimanche après-midi d'hiver, quoiqu'il faut reconnaître qu'il y aurait plus d'affluence dans la mesure où le rugby-club du canton de Lhuis aurait de meilleurs résultats, mais ne désespérons pas ...

De toute façon, le sport en général ne doit pas être axé uniquement sur ses résultats, mais plutôt sur l'ambiance, l'esprit de camaraderie

Durant des mois, Bel et Bugia marchèrent dans une nature hirsute, broussailleuse, sans une fleur, dans le vent, les pierres, le sable.

Or, un soir, presque épuisée, Bugia, gravissant une montagne, s'arrêta au sommet et s'écria: "regarde"! Bel releva le front. A ses pieds s'étendait une vallée sur laquelle, des hauteurs du ciel bleu, se déversaient les flots de pierreries d'un splendide arc-en-ciel.

La vallée était immense, fertile, charmante. "C'est ici, Bel, qu'il faut nous arrêter. C'est ici que je souhaite vivre". Oui, dit Bel, et nous l'appellerons de ton nom: "Bugia".

Et Bugia vida le contenu du sachet. Les Graines se répandirent sur le sol, les ceps s'enfoncèrent dans la terre, et, le lendemain matin, le Bugey s'éveilla couvert de vignobles, d'arbres fruitiers, de pampres, de cerises, d'épis de blés, de fleurs qui emplirent dès cet instant cette terre privilégiée.

d'après André Chagny " Le bugy, Histoires et Légendes"

A. Guigard

+++++

+++++

L E G E N D E

Congratiez-vous cette savoureuse et poétique légende contée par les habitants de Bugy trouvez son nom ? Pour connaître l'origine, voici cette merveilleuse histoire.

"Bugia" dont le nom signifie "bonne comme l'entree" comparé de Bugy de Jabet, petit-fils de Moë, a donné ainsi son nom au Bugey, Bel et Jabet ayant décidé leur départ, à la dispersion des petits-fils de Moë, Jabet s'avance à son tour pour les voir, et par un fil, il suspend au col de sa bru un sachet de peau de gazelle.

"Ortez-le, dit-il, jusqu'à ce que vos regards égarés par le pays du rêve et du désir, là, seulement, vous l'ouvrirez pour en répandre le contenu sur le sol. Il contient de précieuses reliques du Paradis terrestre et de l'Arche, qui étouffent encore à la beauté et à la richesse du pays que vous avez élu".